

# La fin des smicards chez Disneyland Paris

**C**rise ou pas, Mickey desserrera un peu plus les cordons de la bourse pour les 14 500 salariés des parcs et hôtels de Disneyland Paris cette année. A la sortie de la troisième et dernière réunion de négociation annuelle sur les salaires, plusieurs syndicats d'Eurodisney ont salué des « avancées notables ». A commencer par les augmentations générales, dont l'assiette s'est singulièrement étendue depuis le début des discussions le mois dernier. A la mi-mars, le service du personnel avait proposé une augmentation générale de 1,5 %, des plus bas

salaires aux premiers postes d'encadrement. Une mesure finalement étendue la semaine dernière au coefficient 360... c'est-à-dire à une grande partie des cadres d'Eurodisney.

## Pas de prime le dimanche

Ces derniers bénéficieront en outre, comme tous les autres employés du géant des loisirs, d'une augmentation de 1,5 % au mérite. Entre autres avancées : la direction a promis une meilleure prise en charge des titres de transports des salariés, qui passe de 65 à 75 %, ainsi que la revalorisa-

tion du ticket restaurant de 7,5 € à 8,5 €. La direction indique avoir « proposé de nouvelles avancées constituant un plan salaire équilibré, reconnaissant le travail des salariés, et tenant compte du contexte économique difficile ». En clair ce n'est pas la révolution, mais étant donné les résultats du groupe en 2009, c'est déjà pas mal.

Un message reçu cinq sur cinq par les partenaires sociaux. A commencer par l'Unsa. Evoquant notamment des avancées « dans les branches spectacle et maintenance », le délégué Unsa Patrick Maldidier salue également « la fin des smicards dans l'entreprise. Avec l'augmentation générale, on sera désormais embauché à Disneyland Paris avec un salaire supérieur de 1,5 % au smic », se réjouit le représentant syndical.

« On ne s'attendait pas à un plan salaire comme celui-ci », reconnaît également Djamila Ouaz, la déléguée syndicale CFDT... qui tempère son enthousiasme en évoquant « l'absence de reconnaissance de la spécificité du travail dominical ». « Sur ce point, la direction refuse toujours d'avancer », déplore la syndicaliste, qui réclamait depuis le début des négociations l'octroi d'une prime de 20 € par dimanche travaillé. Une mesure gagnant-gagnant, qui rappelle-t-elle « réglerait les problèmes d'absentéisme le dimanche alors que c'est un jour de forte affluence dans les parcs ». **AURÉLIEN PÉROL**



Les salariés d'Eurodisney dont les salaires sont les plus bas toucheront une augmentation de 1,5 %.

(LP/JULIE LECLERC)